

Aux membres de l'ACAL, à celles et ceux qui vont le devenir, à diverses institutions et organismes intéressés.

Bonjour, voici le premier numéro de cet ACAL-Info qui devrait être suivi par une série d'autres publications nous conduisant jusqu'à la réalisation du Congrès AIEJI de 2021.

Ce petit feuillet a pour but d'informer sur l'avancement des travaux et d'inviter un maximum de personnes et partenaires à participer au succès de ce futur grand rassemblement international.

Histoire récente :

Au cours de la première étape de la constitution formelle de l'ACAL le 19 avril 2018, un Comité a été nommé. Il est constitué de Mesdames Brigitte Thuillier et Joëlle Cosandey ainsi que de Messieurs Dominique Farine, Daniel Gröbli, Priyanthan Belk et Jean-Marc Roethlisberger.

Le 27 juin, dans les locaux de la Rambarde, ce comité s'est « constitué » nommant Priyanthan Belk trésorier, accompagné de Dominique Farine et Jean-marc Roethlisberger président accompagné de Joëlle Cosandey vice-présidente.

La première tâche de ce comité a consisté à nommer la direction de la COM.ORG (Commission d'Organisation) en charge de la réalisation concrète du congrès. Monsieur Guillaume Favre en a été nommé directeur et Madame Christine Guinard Dumas, adjointe.

Le comité recherche encore une troisième personne pour réaliser le trio opérationnel qui définira les étapes et moyens nécessaires à la réalisation du congrès. Le Comité de l'ACAL est en contact serré avec la COM.ORG et l'appuie dans sa tâche.

Engagement des membres :

Le comité de l'ACAL est en possession d'un certain nombre de fiches d'inscription de personnes ou d'organismes qui ont manifesté leur souhait de participer à l'aventure. Certains l'ont fait sans remplir de fiche à ce stade.

Le moment est venu de concrétiser son engagement en remplissant une fiche d'inscription (au cas où cela n'a pas encore été fait) et en payant la cotisation unique (montant couvrant la période jusqu'à 2022), date à laquelle les comptes du congrès auront été bouclés. Cette cotisation unique diminue le travail administratif (rappel, changements d'adresses etc.)

Il est donc temps de verser le montant de chf 120 sur le compte BCV récemment ouvert et dont l'IBAN est :

CH30 0076 7000 U543 9483 1

Le même IBAN pour la version électronique ne comporte pas d'espaces.

Deux documents sont adressés en pièce jointe soit le pv de l'AG constitutive de l'ACAL et la fiche d'inscription (pour celles et ceux qui ne l'auraient pas remplie et/ou retournée à l'adresse mail ci-dessous). Pour d'autres demandes, et dans l'attente d'un site internet à créer, contactez –nous à l'adresse suivante :
jean-marc.roethlisberger@bluewin.ch

Avec nos bons messages!

En 2021, l'AIEJI (www.aieji.net) tiendra à Lausanne et sur plusieurs jours, son vingtième congrès international, réunissant plusieurs centaines de professionnels du monde de l'éducation. Le lieu précis comme les dates ne sont pas encore définis avec précision et feront l'objet d'une communication large en temps utile. Le thème retenu est celui de la temporalité dans l'action éducative. La réalisation concrète du congrès fera un large appel aux compétences des institutions sociales vaudoises et de leurs usagers. Merci de nous rejoindre !